INSTALLATIONS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CITOYENNE ET COOPÉRATIVES TERRITORIALES EN BRETAGNE - Situation au 1er juillet 2023

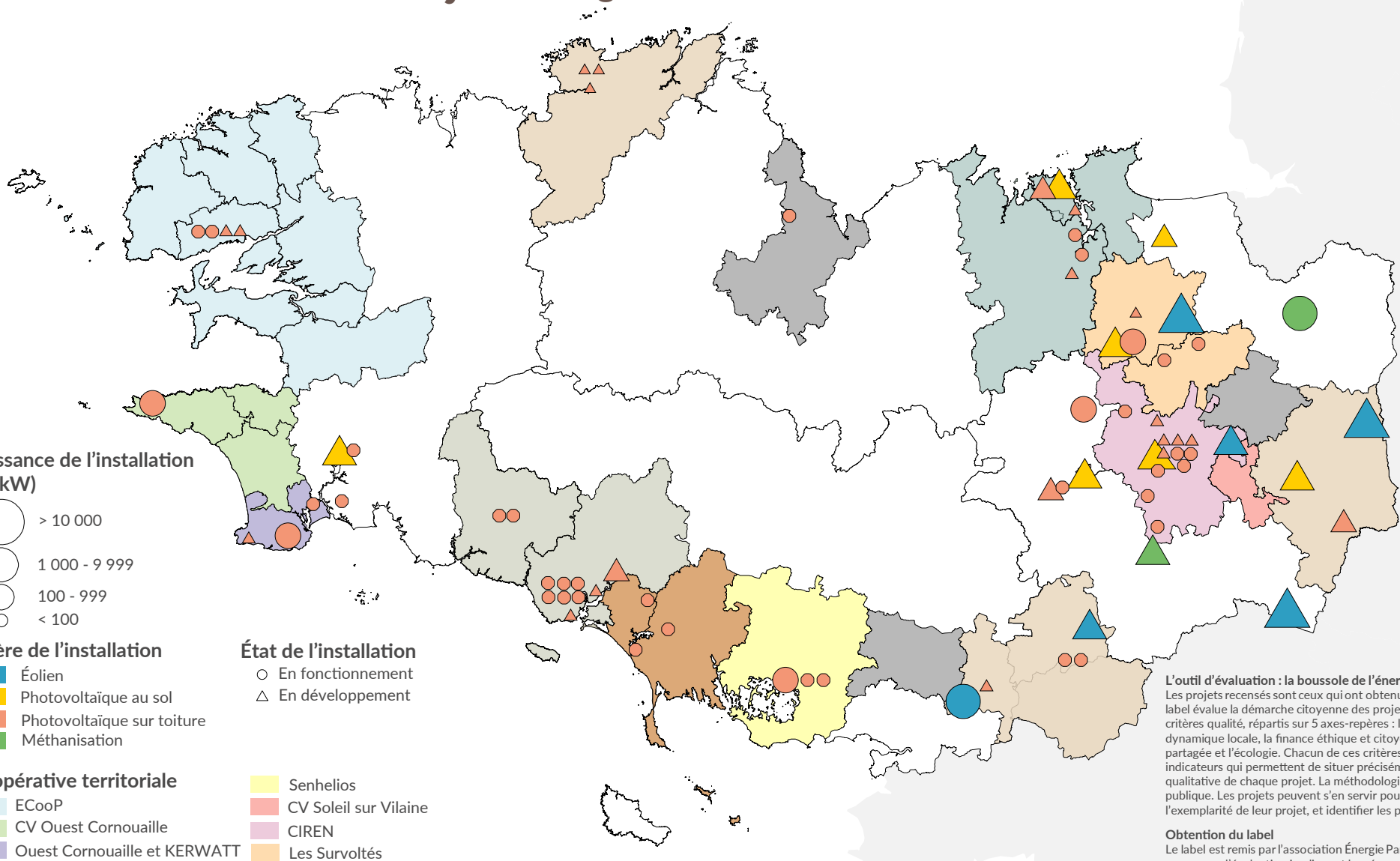

Puissance de l'installation (en kW)

- > 10 000
- 1 000 - 9 999
- 100 - 999
- < 100

Filière de l'installation

- Éolien
- Photovoltaïque au sol
- Photovoltaïque sur toiture
- Méthanisation

État de l'installation

- En fonctionnement
- En développement

Coopérative territoriale

- ECooP
- CV Ouest Cornouaille
- Ouest Cornouaille et KERWATT
- OnciME
- CV Lucioles Énergies
- KERWATT
- Senhelios
- CV Soleil sur Vilaine
- CIREN
- Les Survoltés
- CV Rance Émeraude
- Coopératives en émergence

*CV : Centrale Villageoise

0 10 20 30 40 50
Kilomètres

N

L'outil d'évaluation : la boussole de l'énergie citoyenne
Les projets recensés sont ceux qui ont obtenus le label citoyen. Le label évalue la démarche citoyenne des projets candidats sur 12 critères qualité, répartis sur 5 axes-repères : l'intérêt territorial, la dynamique locale, la finance éthique et citoyenne, la gouvernance partagée et l'écologie. Chacun de ces critères est subdivisé en sous indicateurs qui permettent de situer précisément la démarche qualitative de chaque projet. La méthodologie de la boussole est publique. Les projets peuvent s'en servir pour auto-évaluer l'exemplarité de leur projet, et identifier les pistes de progression.

Obtention du label
Le label est remis par l'association Énergie Partagée, à l'issue d'un processus d'évaluation impliquant les réseaux régionaux (Breizh ALEC en Bretagne), les membres de l'association Énergie Partagée et un panel d'experts techniques. Une commission de labellisation réunit ces acteurs pour apprécier finement la qualité de ces démarches locales. Ce label est obtenu par une procédure simplifiée pour les « petits projets», notamment photovoltaïques.

OEB OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

Données : Énergie Partagée, Breizh ALEC/Taranis, enquête 2023
Fonds cartographiques : © IGN ADMIN EXPRESS 2023 • Réalisation : Observatoire de l'environnement en Bretagne - Juillet 2023
En savoir plus : bretagne-environnement.fr et energie-partagee.org/decouvrir/energie-citoyenne/